

**Axe n° 6 :
Ralentissement des écoulements**

Action 6.9

Favoriser l'évacuation des crues sur l'Emponse (affluent du Préconil) à Plan-de-la-Tour



Objectifs

Abaisser la ligne d'eau de l'Emponse.

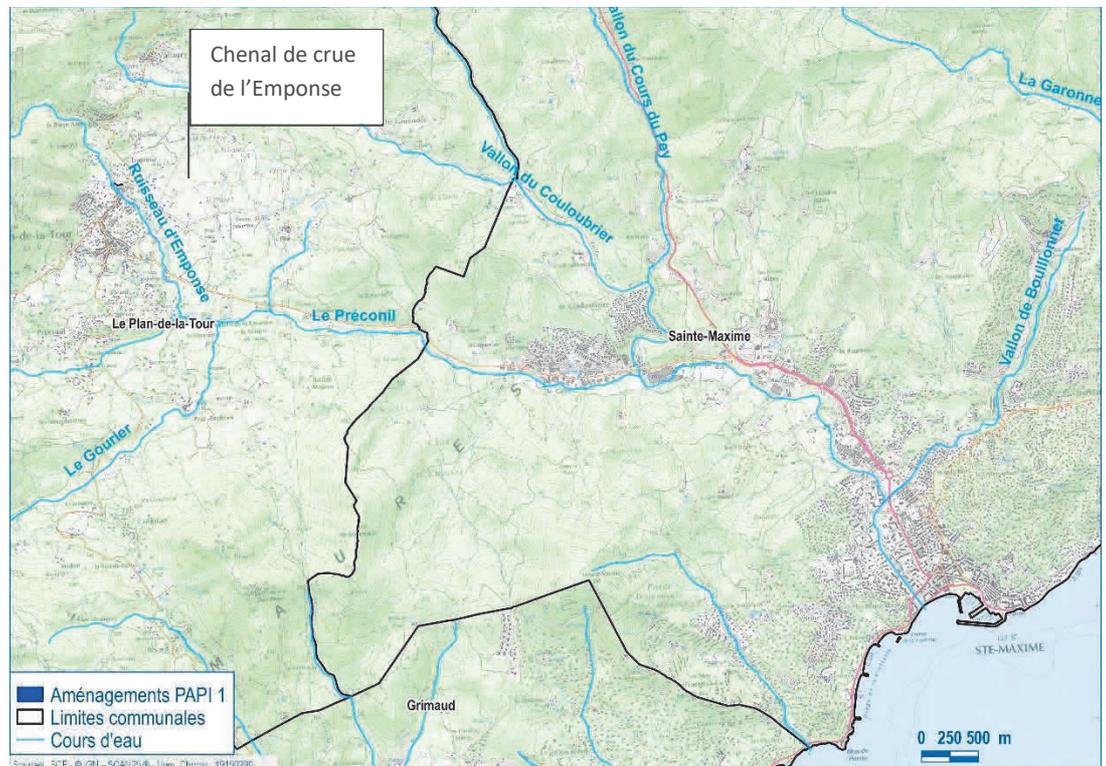
Eviter les débordements sur une zone d'enjeu sur la commune du Plan-de-la-Tour.

Description de l'action

A l'entrée de la traversée du Plan-de-la-Tour, l'Emponse déborde fréquemment à cause d'un ouvrage limitant. En effet, une section enterrée pouvant faire transiter un débit maximum de 12m³/s est à l'origine des débordements dans le village.

Suite à ce constat, le schéma d'aménagement a préconisé la création d'un chenal de crue permettant d'éviter le refoulement du tronçon enterré (dalot).

Localisation de l'aménagement



L'action dans le PAPI

Objectif stratégique :
Réduire la vulnérabilité du territoire et augmenter sa résilience à l'inondation

Orientation stratégique :
Améliorer la résilience du territoire

Localisation

Bassin versant de l'Emponse

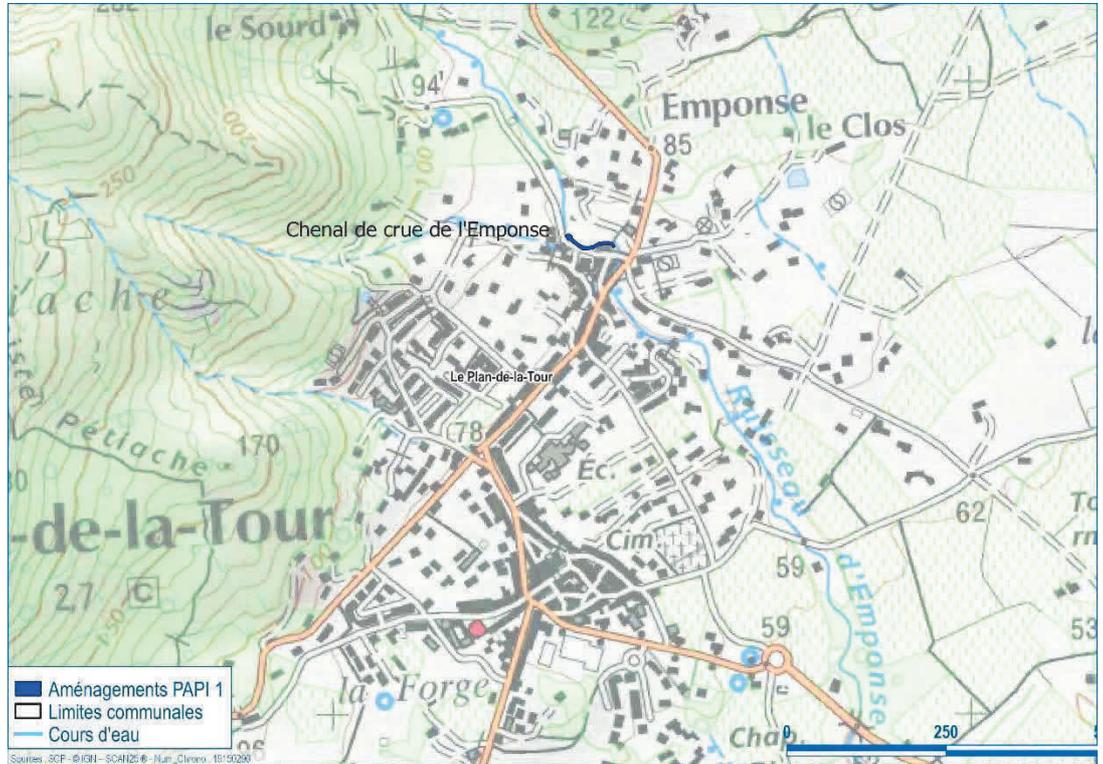
Lien avec la SLGRI

Grand Objectif concerné :
G03 : Améliorer la résilience des territoires exposés

Thème prioritaire concerné :
Réduction de la vulnérabilité

Axe n° 6 : Ralentissement des écoulements

Zoom sur l'aménagement



La présente action fixe comme objectif à cette création de chenal de crue :

- Une augmentation de la capacité de 7m³/s, qui combiné au dalot existant (12m³/s) permet d'atteindre le débit de pointe d'une crue centennale (19m³/s).
- Une longueur d'environ 60m.

Le secteur est actuellement occupé par un champ d'oliviers et prochainement par les jardins partagés communaux. Il est prévu d'implanter le chenal à ciel ouvert au droit de ces terrains avec un tracé suivant au plus juste la limite sud des parcelles traversées en parallèle du dalot existant.

Cette action nécessite avant même sa mise en œuvre la réalisation des études d'exécution à partir de l'étude d'avant-projet réalisée dans le schéma d'aménagement en 2017 : investigations géotechniques, prise en compte dans l'implantation de réseaux divers...

L'action comprend également la conduite des démarches foncières auprès des propriétaires et l'élaboration des dossiers réglementaires.



Axe n° 6 : Ralentissement des écoulements



Les couts indiqués ci-dessous correspondent donc à ceux de l'aménagement B de l'APS. Le détail est le suivant :

- Travaux : 53 769,00 € HT
- Etudes techniques préalables (géotechnique, topographie), maitrise d'œuvre, CSPS : 4571 ,00€ HT
- Etudes réglementaires : 12 000 € HT
- Acquisitions foncières : 4 500 € HT
- Maitrise d'ouvrage déléguée : 3 500,00 € HT

Le montant total de l'investissement s'élève à 78 340 ,00€ HT.

Les études réglementaires étant à la charge seule du maître d'ouvrage, celles-ci ne rentrent pas dans le plan de financement.

Le montant de l'action s'élève au final à 66 340,00 € HT, arrondi à **70 000 € HT**.

Axe n° 6 : Ralentissement des écoulements



Déroulement des opérations

Durée globale : 2 ans

**Montant estimatif :
70 000 € HT**

Portage de l'action
Maîtres d'ouvrage :
CCGST

Partenaires techniques :
*Partenaires du contrat,
services techniques des
communes,*

Modalité de mise en œuvre _____

Le pilotage et la coordination seront assurés par le chargé de projets travaux de la CCGST

Échéancier prévisionnel _____

Compte-tenu des études d'exécution et des procédures règlementaires et foncières nécessaires, la réalisation de cet ouvrage est programmée en 2022. La répartition des différentes phases de réalisation est donnée dans le chronogramme du PAPI, pièce B6 du dossier de candidature. Les études règlementaires sont déjà engagées depuis début 2018 et le dépôt du dossier est prévu fin 2019 avec une obtention de l'autorisation envisagée pour fin 2020, ce qui est compatible avec le calendrier annoncé.

Plan de financement _____

Libellé	Maître d'ouvrage	Montant prévisionnel	Maître d'ouvrage	Agence de l'eau RMC	CD 83	Etat BOP 181	Etat FPRNM
Création d'un chenal de crue sur l'Emponse	CCGST	70 000 €	60%	0 %	Financement potentiel	0%	40%
TOTAL (€ HT)			42 000 €	-		-	28 000 €

Indicateurs de suivi/réussite _____

- Travaux réalisés
- Dépenses engagées